CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE

BRON
Tradition & Innovation

CCAS – Administration Générale
Votre interlocuteur: Stéphane PELISSERO
Ligne directe : 04 72 36 13 73
E-mail : ccas-secretariat-administration@ville-bron.fr

Objet : Compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S.
Réf : SP/AM

Bron le, 10 DEC. 2024

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE BRON

SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2024

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), dûment convoqués le 4 décembre 2024, se sont réunis en séance plénière le 9 décembre 2024 à 17h00.

Nombre total d'Administrateurs en exercice : 12

Président de séance

Monsieur Jérémie BREAUD, président du CCAS

Membres du Conseil d'Administration présents : 9

Mesdames Valérie BOULARD, Martine CHAREYRE, Muriel ROBIC, Marie Claude FAGUIN, Hélène MALLET, René SASSY, Michelle CRETET, Françoise DUBOUCHET
Monsieur Rémi COURT

Membres du Conseil d'Administration présents par procuration : 2

Madame Linda TABTE, pouvoir à Madame Valérie BOULARD
Madame Françoise KIRASSIAN, pouvoir à Madame Martine CHAREYRE

Assistaient par ailleurs:

Monsieur Stéphane PELISSERO, Madame Véronique BERARD

****

Monsieur Jérémie BREAUD ouvre la séance à 17h00, le quorum étant atteint.

Au cours de sa séance, l'assemblée délibérante :

- **APPROUVE** le compte-rendu du conseil d'administration du 14 octobre 2024

- **APPROUVE** le versement de la prime d'attractivité aux personnels éligibles des structures de petite enfance gérées par le CCAS à compter du 1er janvier 2025

- **INSCRIT** les dépenses correspondantes au chapitre 12 – frais de personnel de l'exercice en cours, sur le compte gestionnaire 40 – Ressources humaines

- **AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS à réaliser tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- **APPROUVE** la convention d'adhésion à intervenir avec le CDG69 et autorise le Président du CCAS à la signer ainsi que le certificat d'adhésion tripartite pour la période s'étalant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2028, ainsi que leurs éventuels avenants.

- **APPROUVE** le paiement annuel au CDG69 d'une somme de 195 € relative aux frais de gestion et au pilotage du contrat jusqu'au terme de la convention et calculée compte tenu des effectifs du CCAS qui compte 130 agents.

- **PROVISIONNE** une somme annuelle correspondant aux signalements potentiels, égale à 0,5 % de l'effectif x 520 € (coût moyen de traitement), soit une enveloppe de 338 €

- **DIT** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre de la présente délibération seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

- **APPROUVE** le plan de formation du CCAS de Bron pour la période 2025-2027

- **AUTORISE** Monsieur le Président du CCAS ou son représentant, adjoint ayant reçu délégation, à signer les documents nécessaires ainsi que tous les actes afférents

- **IMPUTE** les éventuelles dépenses au budget 011

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget principal – exercice 2024

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe Résidence Marius Ledoux - exercice 2024

- **APPROUVE** la décision modificative n°3 du budget annexe Résidence Les Quatre Saisons – exercice 2024

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du budget annexe SAAD – exercice 2024

- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2025 les dépenses d'investissement pour le budget principal

- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2025 les dépenses d'investissement pour le budget annexe Résidence Marius Ledoux

- **AUTORISE** le président du CCAS à engager, liquider et mandater, avant le vote des budgets primitifs 2025 les dépenses d'investissement pour le budget annexe Résidence Les Quatre Saisons

- **PREND ACTE** des décisions prises dans le cadre de la délibération n°2020_DB_018 en date du 24 juillet 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président

Pour le Maire, Président du C.C.A.S.
L'Adjointe déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Petite Enfance et à la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

Valérie BOULARD